

Département de l'Oise
 Arrondissement de Senlis
 Commune de Villers-Saint-Paul

Commune de VILLERS-SAINT-PAUL
 Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 Avril 2014

L'an Deux Mille Quatorze le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de VILLERS-SAINT-PAUL, étant établi en lieu ordinaire de ses séances après convocation le 4 avril 2014 sous la présidence de Monsieur Gérard WEYN, Maire.

Etaient présents :
 M. WEYN, Maire

MM. MASSEIN, BOQUET, BOUTROUE, CHARKI, CYGANIK, DHEILLY, PITKEVICT, Adjoints au Maire

MM. GOSSART, CARON, VAN OVERBECK, DESCAUCHEREUX, ADJOU DJ, POIRET, TOURE, RUHAUT, MATADI-NSEKA, FETOUM, BOUTI, NOEL, BONORON, BOUTDARINE, Conseillers Municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :
 Mme ROSE-MASSEIN à Mme BOQUET
 M. DUDON à M. WEYN
 Mme DE CAMPOS à M. CYGANIK
 Mme MERIDA à M. CHARKI
 M. GERVAIS à Mme BOUTROUE

Absents excusés:
 MM. DESCAMPS, MENDY

Un scrutin a eu lieu et Mme GOSSART a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

- 1 - Compte Administratif 2013
- 2 - Compte de gestion du Receveur 2013
- 3 - Vote des taux d'imposition 2014
- 4 - Budget Primitif 2014
- 5 - Attribution de subventions de fonctionnement à divers organismes et associations pour l'année 2014
- 6 - Participation communale 2014 au Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (S.I.C.G.E.N.C.) : 233 529,28 €
- 7 - Avenant Société BIBLIOTHECA – GIE LIBRAIRIES PRIVAT – Transfert de marché pour le lot 1 – Commandes de livres reliés concernant l'édition française du marché achat de livres neufs divers pour le prêt en bibliothèque à la Société BIBLIOTHECA
- 8 - Rapport de délégation de pouvoir du Maire – Article L 2122-22 du C.G.C.T.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2013	1
--	----------

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe MASSEIN, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur WEYN, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	3 040 001,18	-	1 700 000,00	-	4 740 001,18
Opérations de l'exercice	2 367 449,64	2 106 686,38	8 337 851,36	11 261 825,69	10 705 301,00	13 368 512,07
TOTAUX	2 367 449,64	5 146 687,56	8 337 851,36	12 961 825,69	10 705 301,00	18 108 513,25
Résultats de clôture	-	2 779 237,82		2 923 974,35		
Restes à réaliser	378 617,32	248 672,73				
TOTAUX CUMULES	378 617,32	3 027 910,55		2 923 974,33		
RESULTATS DEFINITIFS		2 649 293,23		2 923 974,33		5 573 267,56

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°) Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

VOTE : POUR : 24 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

OBJET : COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2013

2

Monsieur le Maire expose :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

DE DECLARER que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014	3
--	----------

Monsieur le Maire expose :

Nous avons reçu des services fiscaux les bases d'imposition des 3 taxes applicables pour 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

DE FIXER les taux d'imposition 2014

Taxes	TAUX VOTES %	Bases d'imposition prévisionnelles 2014 €	Produit correspondant €
Taxe d'habitation	13,50	5 496 000	741 960
Taxe foncière (bâti)	16,44	6 980 000	1 147 512
Taxe foncière (non bâti)	71,48	25 800	18 442

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2014	4
-------------------------------------	----------

Monsieur le Maire expose :

Le Budget Primitif 2014 est présenté et s'équilibre de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 407 885,91	9 656 065,80
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
Résultat de fonctionnement reporté		2 923 974,33
Total de la section de fonctionnement	11 407 885,91	12 580 040,13

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	5 229 075,00	2 579 781,77
Restes à réaliser de l'exercice précédent	378 617,32	248 672,73
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 779 237,82
Total de la section d'investissement	5 607 692,32	5 607 692,32
TOTAL DU BUDGET	17 015 578,23	18 187 732,45

VOTES : POUR : 25 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

Madame BOUTROUE précise que malgré de longs arrêts maladie, de gros efforts ont été faits pour maintenir les conditions de travail des agents (sujet évoqué au C.T.P.) et ce, tout en maintenant la qualité du service public.

Monsieur BONORON précise qu'il y a des choses positives, notamment pas d'augmentation de la fiscalité. Toutefois, il n'a aucune information concernant l'aménagement du centre ville (de quoi s'agit-il ?).

Concernant la reconstruction des terrains de tennis, on aurait pu faire des travaux de récupération d'eaux pluviales au moment où les courts ont été cassés et ce, afin d'arroser le terrain de football. Cela aurait permis de faire des économies.

Monsieur BONORON précise qu'il s'abstiendra de voter le budget primitif 2014.

Monsieur WEYN demande s'il y a d'autres questions de fond concernant le budget. Il précise que les 2,5 millions concernant le centre ville sont mis de côté pour réaliser cette opération et qu'il y aura un avant-projet, les habitants seront consultés.

Monsieur PITKEVICHT précise, par ailleurs, que le terrain de football n'est pas arrosé suite à un arrêté préfectoral interdisant l'arrosage en période de canicule.

Monsieur WEYN ajoute que le terrain est correctement entretenu au regard des moyens d'une ville de 6 000 habitants.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2014	5
---	----------

Monsieur le Maire expose :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

D'ATTRIBUER au titre de l'année 2014 des subventions de fonctionnement à divers organismes et associations selon le détail ci-dessous.

ASSOCIATIONS	MONTANT
6574 SERVICE 39	
ANGLAIS POUR TOUS	900 €
AUMONERIE DU COLLEGE	270 €
UNION LOCALE MAT/ELEM.COLLEGE (FCPE)	300 €
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE E. LAMBERT	1 000 €
TOTAL	2 470 €
6574 SERVICE 49	
USVSP	34 000 €
HAND BALL CLUB	17 000 €
DOJO VILLERSOIS	4 000 €
OLYMPIC KARATE CLUB	3 000 €
CLUB CYCLOTOURISME VILLERSOIS	2 000 €
UNION CYCLOSPORTIVE	1 500 €
ENTENTE AQUATIQUE (E.A.N.V.)	3 100 €
ENTENTE AQUATIQUE (E.A.N.V.) Subv. Except.	1 500 €
CENTRE EDUCATION CHOREGRAPHIQUE	2 700 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE	900 €
LA RANDONNEE VILLERSOISE	600 €
ASSOCIATION VILLERSOISE DE DANSE	2 700 €
ASS. SPORTIVE COLLEGE E. LAMBERT	650 €
FULL CONTACT NOGENTAIS/VILLERSOIS	500 €
ASSOCIATION DES USAGERS DU VELO (AUSV)	50 €
OIS EAU LIBRE	1 000 €
TOTAL	75 200 €
6574 SERVICE 57	
COMITE D'ACTION SOCIALE	800 €
ASSOCIATION CULTUELLE ET CULTURELLE	8 400 €
A.C.P.G. - C.A.T.M.	350 €
FNACA	350 €
AMICALE CANINE	450 €
JARDINS FAMILIAUX	500 €
SAUVETEURS DE L'OISE	270 €
SOCIETE DE CHASSE	200 €
AAPPMA « LA TRUITE »	600 €
L'ARBRE A POULE	500 €
UN SECOND SOUFFLE	1 000 €
TOTAL	13 420 €
6574 SERVICE 571	
VILLERS ST PAUL / HAMBERGEN	1 800 €
TOTAL	1 800 €

6574 SERVICE 59	
ART ET CULTURE VILLERSOIS	1 000 €
CREA CLUB	650 €
SYNDICAT D'INITIATIVES	500 €
THEATRE TIROIR	1 000 €
CRESCENDO	700 €
LES AMIS DE LA VAPEUR DE L'OISE	2 000 €
AMOI	270 €
NON AFFECTE	1 000 €
TOTAL	6 120 €
6574 SERVICE 69	
ASSOCIATION QUARTIERS PRES ROSEAUX / SARRAZIN	300 €
LIROLIT	250 €
UNRPA	1 500 €
SECOURS POPULAIRE	1 800 €
ASSOCIATION PETIT A PETIT	200 €
ANAD	200 €
SECOURS CATHOLIQUE	500 €
APEI	270 €
ADVASUM	200 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	300 €
ASSO. DEVELOPPEMENT SOINS PALLIATIFS	400 €
OISE ALZHEIMER	100 €
LUTECE	270 €
TOTAL	6 290 €

MUTUELLES - CCAS	MONTANT
6574 SERVICE 110	
MNT	1 320 €
MNT PREVOYANCE	200 €
MOAT	6 600 €
MGP	9 400 €
MGO	14 480 €
TOTAL	32 000 €
6577362 SERVICE 69	
CCAS	111 300 €
TOTAL	111 300 €

COOPERATIVES SCOLAIRES	MONTANT
65737.211 MATERNELLES	
JEAN MOULIN	1 250 €
JEAN ROSTAND	1 280 €
CONSTANT BOUDOUX	880 €
TOTAL	3 410 €

65737.212 ELEMENTAIRES	
JEAN MOULIN	2 110 €
JEAN ROSTAND / ST EXUPERY	2 160 €
CONSTANT BOUDOUX	1 420 €
TOTAL	5 690 €
TOTAL GENERAL	9 100 €

ET DE M'AUTORISER à signer toute convention utile à la collaboration entre les associations et la ville.

MM. CARON, DESCAUCHEREUX, BOUTROUE ne participent pas au vote.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS ET A MAIN LEVEE

OBJET : PARTICIPATION COMMUNALE 2014 AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UN ENSEMBLE NAUTIQUE COUVERT (S.I.C.G.E.N.C.)	6
--	----------

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de notre participation budgétaire au Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (S.I.C.G.E.N.C.) et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

DE VERSER la somme de **233 529,28 €**.

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

OBJET : AVENANT SOCIETE BIBLIOTHECA – GIE LIBRAIRIES PRIVAT TRANSFERT DE MARCHE POUR LE LOT 1 COMMANDES DE LIVRES RELIES CONCERNANT L'EDITION FRANCAISE DU MARCHE ACHAT DE LIVRES NEUFS DIVERS POUR LE PRET EN BIBLIOTHEQUE A LA SOCIETE BIBLIOTHECA	7
---	----------

Madame BOUTROUE, Adjointe au Maire expose :

La Société BIBLIOTHECA - GIE LIBRAIRIES PRIVAT a été attributaire du lot n° 1 - Commandes de livres reliés concernant l'ensemble de l'édition française - du marché n° 10/21 du 20 janvier 2011 pour l'achat de livres neufs divers pour le prêt en bibliothèque pour les années 2011 à 2014 pour un montant compris entre 4 000,00 € et 17 000,00 € HT annuel.

Par lettre du 10 mars 2014, cette société nous informe que dans le cadre de la réalisation des actifs du GIE LIBRAIRIES PRIVAT exploitant le fonds de commerce BIBLIOTHECA, la société CESAM, pour le compte de la SAS en formation BIBLIOTHECA, a été déclarée cessionnaire dudit fonds par ordonnance du Juge Commissaire rendue le 10 février 2014.

La société BIBLIOTHECA sollicite le transfert du marché n°10/21 du 20 janvier 2011 – lot n°1 à la société BIBLIOTHECA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide

D'ÉTABLIR un avenant transférant la réalisation de la prestation de fournitures et de service citée ci-dessus à la société BIBLIOTHECA

ET D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer cet avenant.

ADOPTE A L'UNANIMITE ET A MAIN LEVEE

OBJET : RAPPORT DE DELEGATION DE POUVOIR DU MAIRE (Article L 2122-22 du C.G.C.T.)	8
--	----------

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil Municipal m'a confiée, je vous informe qu'au cours de la période écoulée j'ai effectué les opérations suivantes :

- Convention en date du 13 janvier 2014 établie avec La Maison de la Nature – 5 rue de la Héronnière – 08240 Boulton aux bois pour un mini séjour du 4 août au 8 août 2014 pour 10 jeunes et 2 encadrants. Coût : 902 € ;
- Contrat en date du 17 février 2014 établi avec Théâtre en stock – Maison de quartier des Linandes – Place des Linandes 95000 Cergy pour une représentation de « No life » le 6 juin 2014. Coût : 1 100 € ;
- Convention en date du 20 février 2014 établie avec M. Karim Zaïdi – 12 rue de la Révolution des Oeillets 93380 Pierrefitte pour animer un stage d'initiation au slam au secteur jeunesse du Centre Social les 25, 26 et 27 février 2014. Coût : 420 € ;
- Convention en date du 21 février 2014 établie avec le Comité Départemental Oise de Tennis – 7 rue du musée 60000 Beauvais pour animer un stage de tennis pour le secteur jeunesse du Centre Social à compter du 24 février 2014 (10 séances). Coût : 800 €.

Fait et délibéré à VILLERS-SAINT-PAUL, le 14 Avril 2014

Pour copie conforme
Le Maire,
Vice-Président du Conseil Général,

Gérard WEYN

Les membres présents au Conseil Municipal

MASSEIN	BOQUET	BOUTROUE	CHARKI
CYGANIK	DHEILLY	PITKEVICHT	GOSSART
CARON	VAN OVERBECK	DESCAUCHEREUX	ADJOU DJ
POIRET	TOURE	RUHAUT	MATADI-NSEKA
FETOUM	BOUTI	NOEL	BONORON
BOU DARINE			